

Ville de Champagne-sur-Oise

# NOTE SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2024



L'article L. 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Champagne-sur-Oise, elle est également disponible sur le site internet de la ville.

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 8 février dernier, a été l'occasion de rappeler le contexte inflationniste et économique instable dans lequel a été élaboré le budget 2024.

Dans ce contexte, la vigilance doit rester de mise pour conserver une maîtrise des dépenses de fonctionnement et ainsi préserver les capacités d'investissement de la Ville afin de poursuivre la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal et des services.

Un budget construit sans augmenter les impôts des champenois.

# **Sommaire**

1.	Les grands équilibres du budget primitif 2024	2
2.	L'affectation du résultat provisoire 2023	2
3.	La section de fonctionnement	3
a)	Des dépenses de fonctionnement maîtrisées	3
b)	Des recettes de fonctionnement : une autonomie de plus en plus réduite	4
4.	La section d'investissement	5
a)	Les dépenses d'équipements 2024	5
b)	Les recettes d'investissement	6
c)	La dette	6
d)	Les sources de financement de l'investissement	7
5.	Le budget assainissement	8
a)	Le budget primitif 2024	8
b)	Le résultat 2023	8
c)	La section d'exploitation	9
d)	La section d'investissement	10
۱۵	La dotte de l'assainissement	10

# 1. Les grands équilibres du budget primitif 2024

En €uros	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	7 697 060,76	7 697 060,76
Investissement	5 431 752,41	5 431 752,41
Total	13 128 813,17	13 128 813,17

Le budget 2024 s'élève en dépenses et en recettes à 13,129 Millions d'€, dont 7,697 millions pour la section de fonctionnement et 5,432 millions d'€ pour la section d'investissement.

Avec un autofinancement maintenu à 1,4 Millions d'euros comparable à celui du budget 2023, le budget 2024 propose un niveau d'investissement important (4,356Millions €).

# 2. L'affectation du résultat provisoire 2023

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 laisse apparaitre un solde excédentaire de **687 675,24 €**, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de 1 637K€.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 s'élève à **1 301 952,45** €, auquel il convient de rajouter le déficit antérieur d'un montant de (– 1 850K€) ainsi que le résultat des RAR d'un montant de (– 391k€) soit un besoin de financement de (-939K€).

BUDGET VILLE		
- Recettes de fonctionnement		8 111 872,21
- Dépenses de fonctionnement		5 787 565,32
A - Résultat de fonctionnement		2 324 306,89
- Résultat de l'exercice 2023		687 675,24
- Résultats antérieurs reportés		1 636 631,65
- Recettes d'investissement		3 140 094,61
- Dépenses d'investissement		3 688 495,70
B - Déficit d'investissement anticipé - 001		548 401,09
C -Résultat des RAR		390 755,04
- Restes à réaliser		1 668 819,40
- Restes à recouvrer		1 278 064,36
D =B + C = Besoin en financement de l'investissement - 1068		939 156,13
Solde créditeur de résultat de fonctionnement anticipé - 002		1 385 150,76

## L'affectation de résultat se matérialise de la façon suivante :

- a la section de fonctionnement 1 385 150,76 € (R002 excédent de fonctionnement)
- à la section d'investissement 548 401,09 € (D001 déficit d'investissement)
- à la section d'investissement 939 156,13 € (R1068 besoin en financement)

# 3. La section de fonctionnement

La stratégie financière, qui a guidé la préparation budgétaire 2024, reste identique à celle de 2023 : la maitrise des dépenses de fonctionnement par une gestion rigoureuse et une recherche systématique d'économies.

Tout en continuant à améliorer le service rendu aux habitants, la Ville peut dégager l'autofinancement nécessaire aux nouveaux investissements qui permet d'améliorer le cadre de vie et les services proposés aux champenois.

Ces efforts restent d'autant plus nécessaires dans un environnement économique très contraignant.

# a) Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services publics.

Pour parvenir à maintenir le niveau et la qualité du service public rendu aux champenois dans le contexte lié à l'inflation, un travail important sur les dépenses de gestion a été mené en 2023 et sera poursuivi dans le cadre du budget primitif 2024.

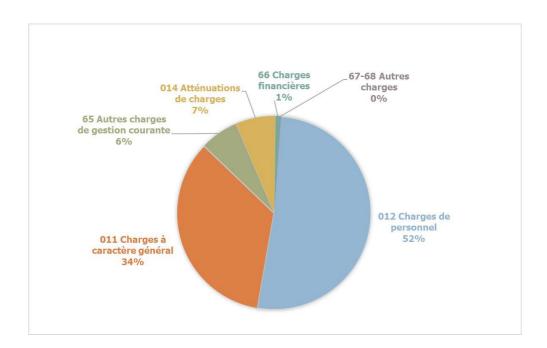
Néanmoins, le budget 2024 subit des contraintes fortes sur les dépenses de fonctionnement avec :

- L'évolution du point d'indice et autres décisions règlementaires concernant la masse salariale
- Les coûts encore élevés de l'énergie et l'inflation qui pèse sur les charges générales telles que l'achat d'énergie, de fournitures, d'équipement, d'entretien et de réparation, ainsi que les contrats de prestation de services.

BUDGET VI	LLE EN K€	BP 2023	CA 2023	BP 2024	VAR BP 2024/2023
Charges à caractère général (services et fournitures)	frais de fonctionnement courant : restauration scolaire, livres, produits d'entretien, maintenance, fluides	2 086 k€	1 565 k€	2 166 k€	3,8%
Charges de personnel	Rémunérations, cotisations sociales, assurance du personnel	3 133 k€	3 105 k€	3 250 k€	3,7%
Atténuations de charges		420 k€	392 k€	420 k€	0,0%
Autres charges de gestion courantes	participations obligatoires, Subventions associations, CAISSE DES ECOLES, CCAS, indemnités élus ;	454 k€	404 k€	401 k€	-11,7%
Autres charges	Admission en non-valeur, provisions obligatoires	7 k€	5 k€	7 k€	0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES (hors charges financières)		6 100 k€	5 471 k€	6 244 k€	2,4%
Charges financières	Intérêts des emprunts	58 k€	56 k€	50 k€	-14,2%
TOTAL DEPENSES REELLES		6 158 k€	5 527 k€	6 294 k€	2,2%

Pour 2024, les dépenses réelles de fonctionnement progressent globalement de 2,2%, ce qui représente une évolution de 136 000 €. Une augmentation structurelle des dépenses liées au contexte économique et aux évolutions en matière de dépenses de personnel.

La stratégie est de maitriser les dépenses tout en maintenant un service de qualité aux champenois.



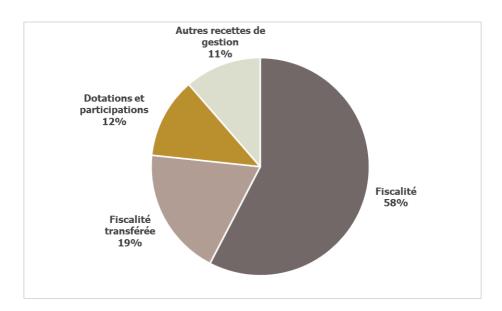
# b) Des recettes de fonctionnement : une autonomie de plus en plus réduite

Les recettes de fonctionnement sont présentées en évolution de **305 000 €uros** par rapport au budget primitif de 2024 : elles s'élèvent à 6 308 K€. L'évolution des recettes est principalement issue des recettes détaillées ci-dessous :

- Une hypothèse de progression favorable du produit des impôts locaux, avec une revalorisation forfaitaire automatique de l'ordre de + 3,9% des bases locatives liée à l'inflation.
- Les recettes tarifaires notamment celles liées à la régie du portail famille (accueils de loisirs, restauration scolaire, périscolaire...), celles-ci sont en hausse de 4%. Elles ont été estimées sur 2024 sur la base de la fréquentation moyenne constatée sur l'année 2023. Cette augmentation n'intègre aucune révision de tarif.
- Les autres recettes sont prévues en augmentation : participation CAF ou encore les revenus des domaines. Elles suivent les hausses règlementaires.

Depuis 2023, la Taxe d'Habitation a définitivement disparu sur les résidences principales et même si la compensation est assurée par le coefficient correcteur, le dynamisme fiscal est moins important et l'évolution de la population a moins d'impact C'est un manque à gagner au vu des nouveaux logements construits sur la commune.

BUDGET VILLE EN K€		BP 2023	CA 2023	BP 2024	VAR BP 2024/2023
Fiscalité	Contributions directes	3 390 k€	3 583 k€	3 634 k€	7,2%
Fiscalité transférée	Fiscalité indirecte (AC, DSC, autres taxes)	1 233 k€	1 303 k€	1 203 k€	-2,4%
Dotations et participations	Compensations de l'état, participations CAF, dotations diverses	735 k€	801 k€	754 k€	2,6%
Autres recettes de gestion	Atténuation de charges, produits des services, loyers	646 k€	716 k€	717 k€	11,0%
TOTAL RECETTES REELLES		6 003 k€	6 403 k€	6 308 k€	5,1%



# 4. La section d'investissement

La politique d'investissement de la commune doit permettre de **répondre aux objectifs de proximité en développant la modernisation et la revalorisation du patrimoine**, tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

Les dépenses sont constituées principalement des dépenses d'équipement auxquelles s'ajoutent le remboursement des emprunts.

Le remboursement des emprunts en capital, en 2024, s'élèvera à 436 K€ et 50 K€ d'intérêts.

# a) Les dépenses d'équipements 2024

Le programme des investissements de la commune a pour objectifs :

- Valoriser le patrimoine
- Développer les services et les commerces
- Aménager le territoire
- Mettre aux normes et entretenir les infrastructures

INVESTISSEMENTS 2024 RESTES A REALISER 2023 COMPRIS				
421 : Divers matériels Equipements des services, acquisitions véhicules, logiciels,				
422 : Bâtiments scolaires	Entretien et équipements des écoles	462 k€		
423 : Divers bâtiments	Entretien des bâtiments, Acquisitions foncières, Divers projets sur la ville	1 067 k€		
424 : Voirie	Entretien et sécurisation voirie	872 k€		
425 : Eclairage public Programme rénovation éclairage public		160 k€		
427 : Cadre de vie  Aménagements des extérieurs de loisirs et sportifs		48 k€		
	202101 : Restauration EGLISE	244 k€		
	202102 : Création PARKING	146 k€		
Projets	202201 : Aménagement MAISON DES SERVICES	741 k€		
Projets	202301 : Création ESPACE CULTUREL	289 k€		
	202302 : Création GROUPE SCOLAIRE	64 k€		
	202401 : Réhabilitation Rue de Chambly	40 k€		
_	TOTAL INVESTSSIEMENTS	4 356 k€		

# b) Les recettes d'investissement

Pour mener à bien son programme d'investissements, la commune recherche systématiquement des financements extérieurs. Ainsi en 2024, la commune percevra au titre du financement de ses investissements :

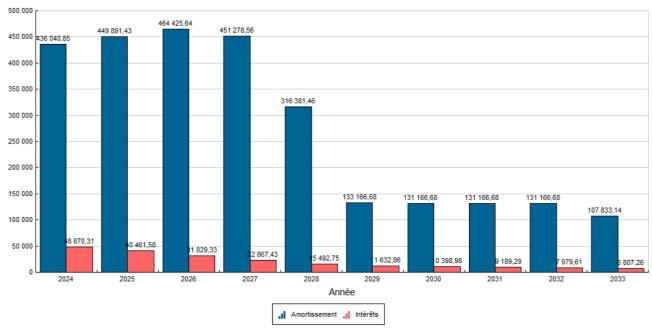
- des subventions versées par des partenaires (1 535 k€), ce montant pouvant être réévalué à la hausse
- le produit de cessions foncières et immobilières (1 097k€)
- le FCTVA correspond à la TVA récupérée sur les dépenses d'investissement réalisées en 2022 (250k€)
- la taxe d'aménagement (50k€)

La section d'investissement s'équilibre grâce à un emprunt de bouclage de 77 K€.

## c) La dette

Fin 2024, compte tenu des remboursements de capital, la dette devrait s'établir autour de 3 607k€ pour une capacité de désendettement inférieur à 9 ans.

#### Situation pluriannuelle des Emprunts



# d) Les sources de financement de l'investissement

### Autofinancement net 1 901 k€

Epargne brute (1 399k€)
- Remboursement dette (437 k€)
+ Excédent capitalisé (939 k€)

## Autres ressources 2 632 k€

Subventions/ FCTVA (1 535 k $\in$ ) Cessions d'immobilisations (1 097 k $\in$ )

### Dette 77 k€

**Emprunt d'équilibre** 









# 5. Le budget assainissement

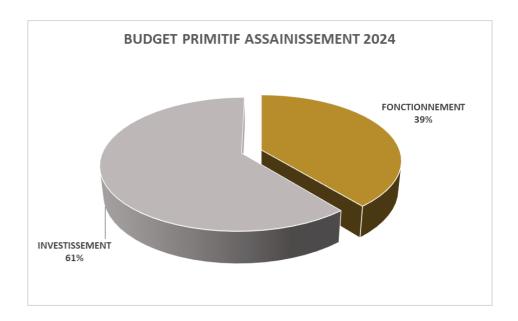
## a) Le budget primitif 2024

Le budget Assainissement, retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées.

Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget annexe destiné à individualiser le coût du service
- le financement de l'exploitation du service est assuré par la redevance assainissement
  - le budget Assainissement est soumis à la nomenclature M49
  - le budget gère la TVA, il est donc voté en montants hors taxes

En €uros	Recettes	Dépenses
Exploitation	1 317 685,33	1 317 685,33
Investissement	2 064 250,05	2 064 250,05
Total	3 381 935,38	3 381 935,38



## b) Le résultat 2023

Le résultat d'exploitation 2023 laisse apparaitre un solde excédentaire de **23 405.33€**, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de 922 180,00€. Le résultat cumulé reporté pour 2024 est de 945 585,33€.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 laisse apparaitre un solde positif de 809 332,92€.

BUDGET ASSAINISSEMENT			
- Recettes d'exploitation	1 293 109,40		
- Dépenses d'exploitation	347 524,07		
A - Résultat d'exploitation	945 585,33		
- Résultat de l'exercice 2023	23 405,33		
- Résultats antérieurs reportés	922 180,00		
- Recettes d'investissement	850 715,78		
- Dépenses d'investissement	41 382,86		
B - Excédent d'investissement	809 332,92		
C – Résultat des RAR	- 79 736,90		
- Restes à réaliser	330 598,70		
- Restes à recouvrer	250 861,80		
Solde créditeur de résultat d'exploitation reporté (compte 002)	945 585,33		

# Le résultat se matérialise de la façon suivante :

- à la section d'investissement 809 332,92€ (R001 excédent d'investissement)
- à la section d'exploitation 945 585,33 € (R002 excédent de fonctionnement)

# c) La section d'exploitation

Le financement du service assainissement repose sur la seule redevance d'assainissement (360 K€). En raison des nouveaux usages, les consommations par ménage diminuent générant une perte des recettes associées au volume d'eau produit.

La recette en 2024 est donc prévue en diminution pour suivre cette tendance. La principale dépense est liée à la prestation de gestion du réseau d'eaux usées et de la station d'épuration par le titulaire du marché d'exploitation la société SAUR.

BUDGET ASSA	INISSEMENT EN K€	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024			
	DEPENSES D'EXPLOITATION						
Charges à caractère général	Maintenance et Entretien des réseaux, Taxe VNF, quittances Suez	238 k€	211 k€	262 k€			
Charges de personnel	Personnel affecté par la collectivité de Rattachement			45 k€			
Charges financières	Intérêts d'emprunt	2 k€	2 k€	2 k€			
Dépenses imprévues		15 k€	0 k€	5 k€			
Total dépenses réelles d'exploitation		255 k€	213 k€	314 k€			
	RECETTES D'EXPLOITATION						
Produits des services	Redevance d'assainissement collectif	371 k€	363 k€	360 k€			
Subventions d'exploitation	Prime d'épuration	5 k€	5 k€	5 k€			
Total recettes réelles d'exploitation		376 k€	368 k€	365 k€			

# d) La section d'investissement

La principale dépense d'équipement prévue en 2024 concerne les travaux de chemisage du réseau de collecte des eaux usées rue des Gaudines. Ils sont inscrits à hauteur de 248 K€. Le remplacement de pièces importantes de la station d'épuration tel que le dégrilleur et des sondes bypass, est également prévu cette année pour 70 K€.

BUDGET ASSAINISSEMENT EN K€			Réalisé 2023	BP 2024		
	DEPENSES INVESTISSEMENT					
Travaux assainissement RAR compris	Travaux rue des Gaudines, Solde schéma directeur	303 k€	22 k€	401 k€		
Dépenses non affectées	Excédent	1 455 k€	0 k€	1 601 k€		
Frais d'étude	AMO + MOE Gaudines/ rue de Pontoise	97 k€	2 k€	21 k€		
Remboursement de la dette		16 k€	16 k€	16 k€		
Total dépenses d'investissement			39 k€	2 039 k€		
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Subventions d'investissement RAR compris	Agence de l'eau, Département	226 k€	95 k€	251 k€		
Total recettes d'investissement		226 k€	95 k€	251 k€		

# e) La dette de l'assainissement

La dette est constituée de 5 emprunts dont 3 à taux zéro de l'Agence de l'Eau Normandie Seine concéder en 2021.

Ces aides ont été versées dans le cadre des conventions de travaux du schéma directeur qui arrivent à terme.

